

Productions végétales en Ile-de-France : une présence renforcée des grandes cultures au cours d'une décennie difficile pour les productions de légumes et cultures spécialisées.

Entre 2000 et 2010, les grandes cultures ont renforcé leur place dans le paysage agricole francilien. Le colza notamment a continué sa progression et il est devenu la deuxième culture de la région en surface. Inversement, la décennie a été difficile pour les productions légumières, en particulier celles destinées à la transformation. De même, l'arboriculture et l'horticulture ornementale ont encore nettement regressé. Les exploitations spécialisées dans ces filières ont été particulièrement touchées, alors que les exploitations combinant grandes cultures et autres productions ont mieux résisté.

La surface agricole utilisée (SAU) des exploitations ayant leur siège en Île-de-France est en 2010 de 569 000 hectares. Elle a diminué de 2,5 % par rapport à 2000. Cette évolution est supérieure à celle observée de 1988 à 2000 (- 2 %). La réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992 avait en effet freiné la diminution de la SAU sur cette période, par l'introduction des aides directes aux surfaces et l'obligation de jachère.

En 10 ans, les superficies en terres labourables, en cultures permanentes et les surfaces toujours en herbe ont de fait toutes diminué. Cependant, ce sont les surfaces en cultures permanentes qui ont le plus regressé : - 25 % entre 2000 et 2010, un taux très proche de celui observé entre 1988 et 2000. Cette évolution est révélatrice des difficultés du secteur de l'arboriculture en Île-de-France. A l'inverse, la diminution des surfaces toujours en herbe s'est nettement ralentie : - 3,5 % entre 2000 et 2010, contre - 17,5 % entre 1988 et 2000. Ce ralentissement est probablement

lié à la mesure de maintien des prairies permanentes introduite par la réforme de la PAC de 2003. Sans surprise, les superficies en terres labourables ont été les moins touchées (- 2 % entre 2000 et 2010).

■ Un paysage dominé par les grandes cultures

Les surfaces en céréales, oléoprotéagineux, plantes à fibres et betteraves occupent au total 509 000 hectares en 2010. A cela s'ajoutent 4 000 hectares de surfaces cultivées en légumes et pommes de terre par des exploitations spécialisées en grandes cultures. L'ensemble de ces surfaces a un peu baissé entre 2000 et 2010. Cependant, leur part dans la SAU régionale a légèrement progressé et atteint 90 % en 2010. Cette progression résulte en premier lieu de la fin de l'obligation de jachère décidée en 2008 à la suite de l'envolée des cours céréaliers.

Parmi les grandes cultures, les céréales sont prédominantes : elles sont cultivées sur 347 000 hectares en 2010. Cependant,

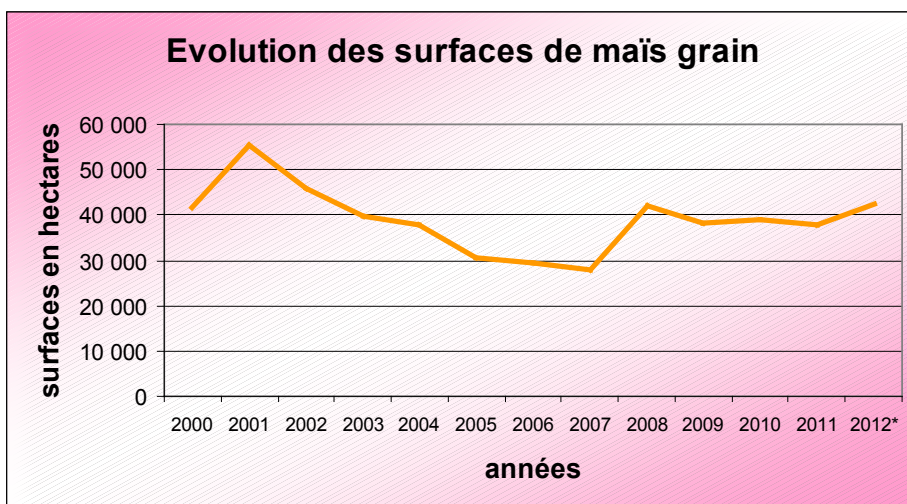
entre 2000 et 2010, la sole en céréales francilienne a diminué de 4,5 %. Elle avait déjà baissé nettement entre 1988 et 2000, suite notamment à la mise en place de l'obligation de jachère. La suppression de cette obligation n'a pas inversé le phénomène.

• Léger retrait du blé tendre et progression des céréales à paille secondaires

Les emblavements de blé tendre ont baissé de près de 10 % entre 2000 et 2010, alors qu'ils sont restés stables à l'échelle de la France. Cette diminution est en partie conjoncturelle. En 2011, la surface semée en blé tendre est remontée à 242 000 hectares d'après les estimations de la statistique agricole annuelle (SAA). Et les surfaces en blé tendre du précédent recensement, en 2000, étaient particulièrement élevées. Cependant, la conjoncture n'explique que partiellement l'évolution observée. En moyenne, la surface de blé 2010-2012 est inférieure de 2,5 % à celle de la période 2000-2002.

Les emblavements de blé dur, peu importants dans la région, ont en revanche augmenté de près de 275 % entre 2000 et 2010. Ils restent cependant modestes : 7 000 hectares en 2010. Comme pour le blé tendre, cette augmentation est en partie conjoncturelle. Cependant, les surfaces 2010-2012 sont très nettement supérieures aux surfaces 2000-2002. Les emblavements d'orges ont également légèrement progressé entre 2000-2002 et 2010-2012. Et, depuis 2001, la part de l'orge de printemps est restée supérieure à celle de l'orge d'hiver, excepté en 2010. La diminution de la sole de blé tendre est donc partiellement compensée par l'augmentation des superficies dédiées à certaines céréales (blé dur, orges). Les exploitants agricoles ont probablement recherché des débouchés rémunérateurs autres que le blé tendre.

Le blé dur a surtout progressé dans le sud de l'Île-de-France



* 2012 provisoire

Source: Agreste-Statistique agricole annuelle

où les conditions climatiques lui sont plus favorables. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de l'augmentation forte des surfaces de blé dur en région Centre, en particulier dans la Beauce et le Gâtinais. Les surfaces en orge de printemps, traditionnellement

implantées davantage dans le sud-est de la région, ont progressé vers le nord.

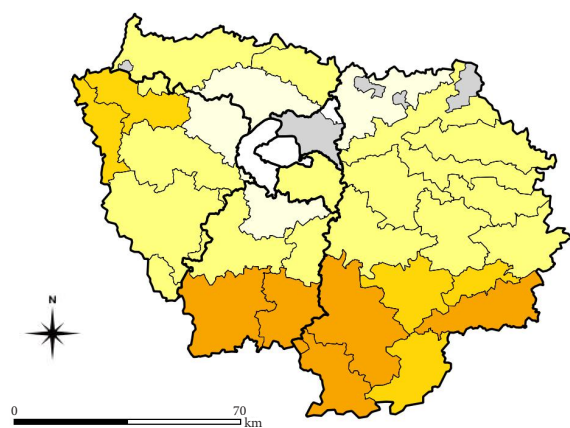
• Une décennie difficile pour le maïs

Les surfaces de maïs grain ont légèrement reculé entre 2000 et 2010 mais leur part dans la SAU régionale en 2010 reste sensiblement identique à celle de 2000. Cette relative stabilité masque une diminution plus forte entre 2001 et 2007, presque rattrapée entre 2008 et 2010.

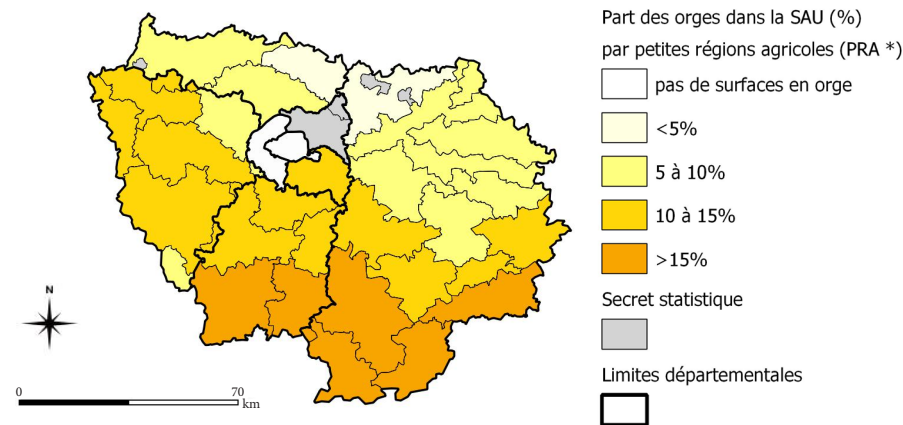
Le creux des années 2006-2007 rejoint celui observé au niveau français et peut s'expliquer en partie par des conditions climatiques difficiles (sécheresse). Cependant, l'évolution des surfaces cultivées en maïs en Île-de-France est aussi liée à l'apparition de la chrysomèle dans la région. La chrysomèle est un coléoptère qui s'attaque aux racines du maïs. Des mesures de rotations obligatoires des cultures ont été mises en place après sa découverte dans la région en 2002, et levées progressivement depuis 2008 (en 2013, les dernières mesures existant autour des aéroports ont été supprimées).

En 2010, l'impact des mesures de lutte contre la chrysomèle se perçoit surtout dans la zone d'Achères-Pierrelaye. Après l'apparition de la chrysomèle, d'autres cultures non alimentaires y ont été développées.

Part des surfaces en orge dans la SAU en 2000



Part des surfaces en orge dans la SAU en 2010



Source: Agreste-Recensement agricole 2010
BD carto IGN / INSEE

• Augmentation des surfaces de colza

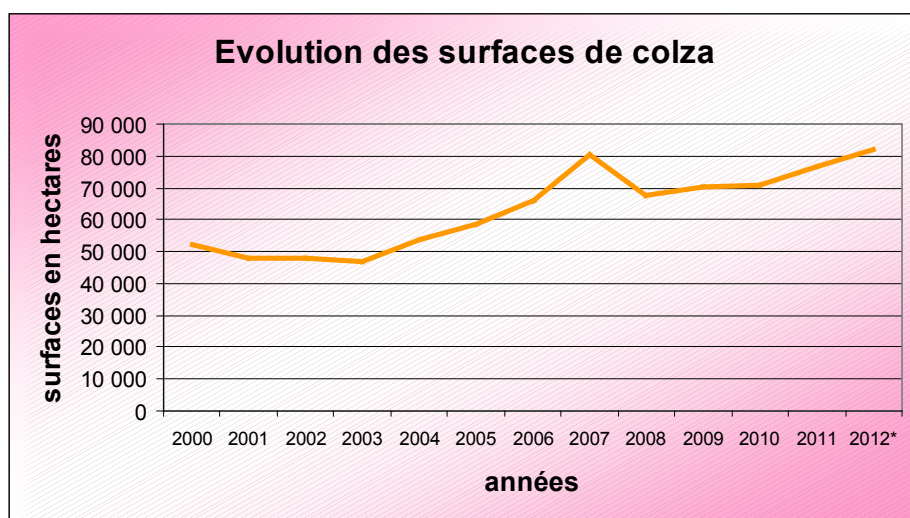
Le grand gagnant des évolutions de la sole céréalière est le colza. La surface qui lui y est consacrée en 2010 est de près de 71 000 hectares, contre un peu plus de 52 000 hectares en 2000, soit une augmentation de 36 %. Cette croissance est due au fort développement des biocarburants, soutenus au cours des années 2000 par la jachère industrielle

des aides et obligations légales relatives aux biocarburants. Si la proposition de directive de la Commission européenne de ramener à 5% le taux maximal d'incorporation des biocarburants de première génération dans les carburants fossiles était adoptée, les superficies de colza pourraient cesser de progresser voire régresser dans les années à venir. D'un point de vue géographique, le colza était davantage présent dans le sud de la région en 2000.

En 2010, sa présence apparaît renforcée sur l'ensemble du territoire régional. Il reste cependant moins cultivé dans le nord-est de la Seine-et-Marne, plus tourné vers le maïs et la féverole. Les emblavements de colza sont également plus faibles dans les zones betteravières. Colza et betteraves sont en effet utilisés comme tête de rotation et sont donc en concurrence dans les choix d'assolements des exploitants.

• Réduction des superficies de betteraves

Les emblavements de betteraves ont baissé de 6 % entre 2000 et 2010, en lien avec la réforme de l'organisation commune de marché (OCM) sucre de 2006. Cette réforme a notamment mis en place un fonds de restructuration de l'industrie sucrière, qui a permis des abandons de quotas. Dans ce contexte, le fait que les rendements betteraviers aient nettement augmenté pendant la dernière décennie (+ 13 %) a accentué la diminution des surfaces. Cette progression des rendements n'est pas conjoncturelle, mais assez régulière.



* 2012 provisoire

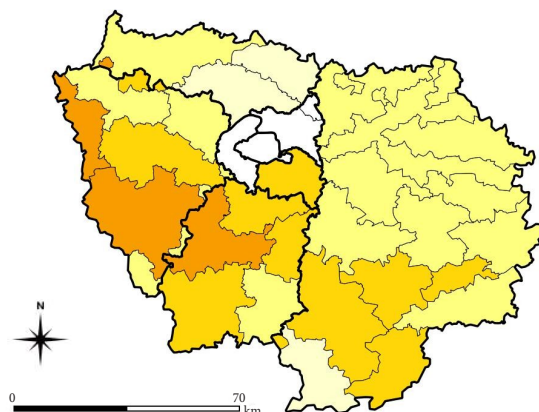
Source: Agreste-Statistique agricole annuelle

et, à partir de 2004, par l'aide aux cultures énergétiques.

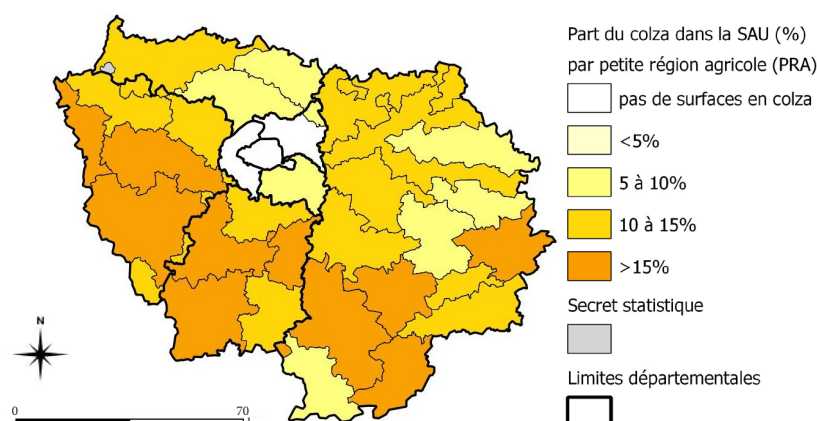
Après avoir diminué en 2008 suite à la suppression de l'obligation de jachère, les surfaces de colza sont reparties à la hausse, en lien avec la structuration de la filière et l'existence d'une demande importante. Au niveau européen, cette demande est soutenue par des taux obligatoires d'incorporation de biodiesel dans le gazole. La suppression de l'aide aux cultures énergétiques et le rythme ralenti d'évolution des taux obligatoires d'incorporation du biodiesel dans plusieurs pays de l'Union européenne ont freiné le développement du colza en 2009 et 2010. Mais les emblavements de colza ont à nouveau progressé de façon notable en 2012. Avec 82 500 hectares cultivés, cette production devance nettement les orges (70 000 hectares) d'après la statistique agricole annuelle provisoire. Elle occupe 14,5 % de la SAU régionale en 2012.

Ce développement du colza semble donc reposer sur des bases solides. Il demeure tout de même sensible aux modifications

Part des surfaces en colza dans la SAU en 2000



Part des surfaces en colza dans la SAU en 2010



Source: Agreste-Recensement agricole 2010
BD carto IGN / INSEE

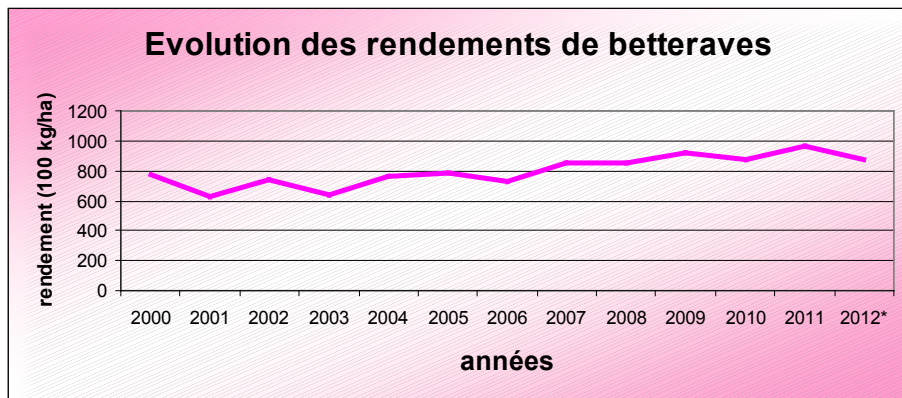
Pour faire face à la réforme de l'OCM sucre, la filière betteravière a développé des débouchés hors quotas. Ainsi, elle a renforcé son implication dans le développement du bioéthanol. Ces nou-

plémentaire aux protéagineux a également renforcé l'intérêt pour ces cultures. Cependant, leur place demeure fragile. En 2011, les surfaces en féveroles ont reculé de 35 % et celles de pois de

diversité des assolements a été accordée cette année-là dans le cadre de la PAC, en-deçà d'un seuil de 45 % de la SAU. La part des exploitations ayant plus de 50 % de leur SAU consacrée à une seule culture a cependant diminué par rapport à 2000, où elle atteignait 40 %.

A l'inverse, la part des exploitations ayant des céréales et/ou des oléoprotéagineux et ayant au moins deux cultures occupant chacune plus de 20 % de la SAU a augmenté. Elle est de 65 % en 2010, contre 55 % en 2000. Vu l'importance du blé tendre dans la région, la première de ces cultures est logiquement le blé tendre pour plus de 90 % d'entre elles. L'autre culture varie selon les exploitations : près de 25 % d'entre elles ont plus de 20 % de leur SAU cultivée en orge, 20 % en colza, 13 % en maïs et 8 % en betteraves.

On pouvait craindre que l'année 2010 ne soit pas représentative du fait de l'aide spécifique accordée pour la diversité des assolements. En 2012, les données



* 2012 provisoire

Source: Agreste-Statistique agricole annuelle

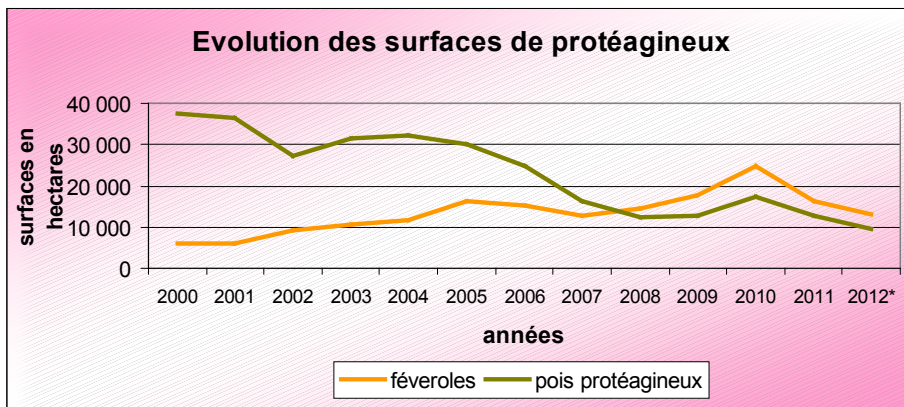
veaux débouchés expliquent la légère augmentation des surfaces betteravières de 2009 à 2011.

Depuis 2000, la betterave reste implantée dans ses trois grandes zones traditionnelles de culture: VieilleFrance/Goële-et-Multien, Brie française et Gâtinais.

• Une position fragile pour les protéagineux

La diminution des surfaces en pois protéagineux, déjà observable en 2000, s'est poursuivie entre 2000 et 2010 (- 54 %). L'évolution constatée entre 2000 et 2010 est pourtant amortie par l'augmentation des semis en pois en 2009, nettement poursuivie en 2010. Cette culture touchée par le champignon aphanomyces, a régressé au profit de la féverole. Celle-ci a progressé depuis le nord-est de la Seine-et-Marne vers le sud-est et le nord-ouest de la région. Cependant, l'augmentation des surfaces emblavées en féveroles (+ 323 % entre 2000 et 2010) n'a pas compensé la diminution de celles des pois. Les protéagineux, malgré des aides PAC spécifiques, sont d'une rentabilité moindre que d'autres cultures, comme le blé tendre ou le colza. La reprise des surfaces de pois en 2009-2010 s'explique par la hausse du prix des pois, mais aussi par l'augmentation du prix des engrais. La mise en place d'une aide nationale sup-

27 %. Ces évolutions à la baisse se sont confirmées en 2012. Elles s'expliquent par des rendements décevants, mais aussi par des prix des céréales et oléagineux attractifs. De plus, depuis 2012, l'aide communautaire pour les protéagineux a été décollée.



* 2012 provisoire

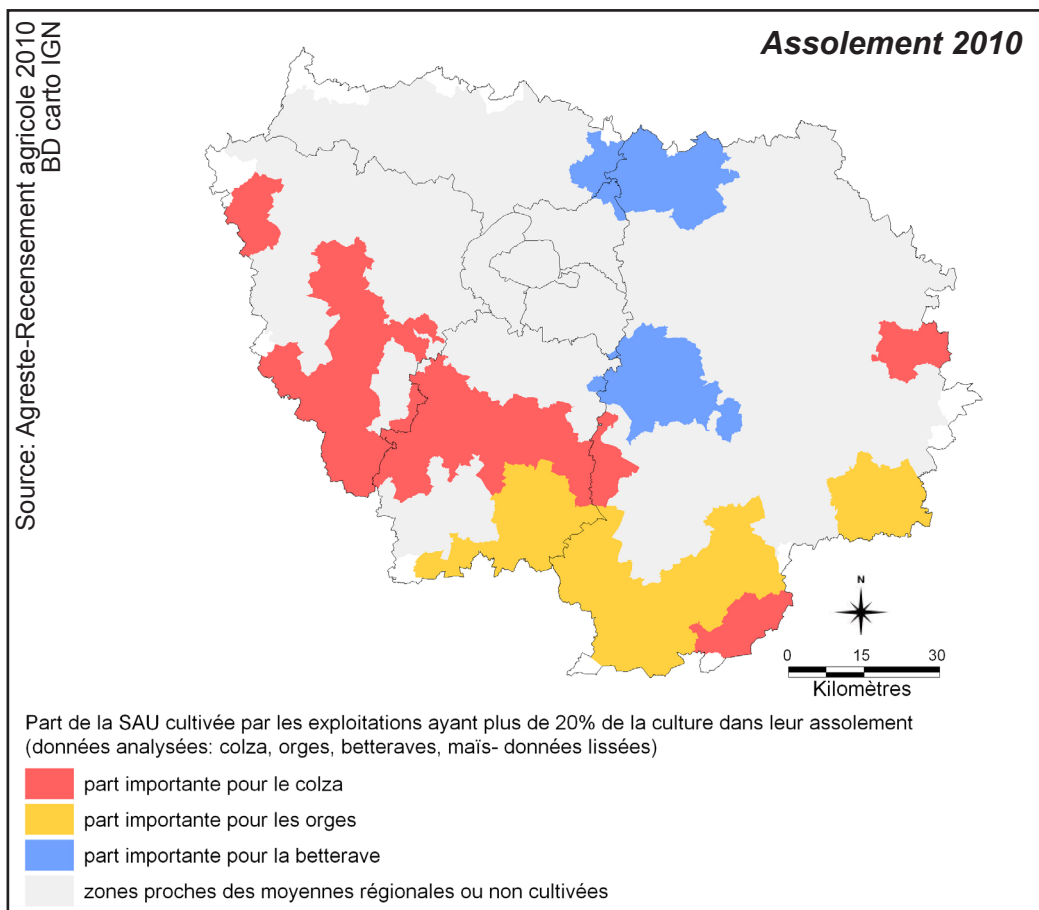
Source: Agreste-Statistique agricole annuelle

Il ne subsiste que l'aide nationale supplémentaire.

• Une plus grande diversité dans les assolements

Le nombre moyen de cultures différentes des exploitations ayant des céréales et/ou des oléoprotéagineux n'a pas connu de changement majeur entre 2000 et 2010. Il est de 6 en 2010. 25 % de ces exploitations ont consacré plus de 50 % de leur SAU à une seule culture en 2010. Ce chiffre est important, d'autant plus qu'une aide spéciale pour la

estimées à partir des déclarations PAC sont cependant proches de celles du recensement de 2010. La part des exploitations ayant une culture présente sur plus de 50 % de leur SAU a un peu augmenté, mais demeure nettement inférieure à celle de 2000. La seule différence notable est la progression de la part des exploitations ayant plus de 20 % de colza dans leur assolement. Elle atteindrait 28 % en 2012, ce qui semble cohérent avec l'augmentation des surfaces de colza entre 2010 et 2012. D'un point de vue géographique, la grande



évolution par rapport à 2000 est le développement d'une zone importante composée d'exploitants accordant au colza une bonne place dans leurs assolements. Pour le maïs, vu les difficultés de la décennie 2000, ce type de zone a disparu.

■ Une décennie difficile pour les productions légumières

Les surfaces légumières en Île-de-France représentent moins de 1 % de la SAU régionale en 2010 et moins de 2 % avec les productions de pommes de terre. Cette part a encore diminué par rapport à 2000. Les surfaces légumières ont en effet régressé de 37 % en 10 ans. Cette tendance globale masque cependant des évolutions diverses.

• Crise des légumes destinés à la transformation

La décennie 2000-2010 a été particulièrement difficile pour les légumes destinés à la transformation et les emblavements ont très fortement diminué pendant

cette période (de 77 %). Cette évolution marquée s'explique notamment par des fermetures de conserveries auxquelles ce type de culture est très sensible, vu la faible concentration des industries de transformation. Ainsi, l'usine du Plessis-Belleville (Oise) qu'alimentaient en partie des exploitants franciliens, a cessé ses activités en 2004. L'évolution des conditions de vente imposées par les industriels et le développement de maladies (fusarioses notamment) ont également contribué à cette crise. La culture des pommes de terre n'a pas connu de difficulté aussi importante. Les surfaces totales de pommes de terre n'ont diminué que de 5 %. La pomme de terre féculière a cependant fortement reculé entre 2000 et 2010, du fait de la mise en place des quotas dans le secteur féculier en 2004, mais aussi de l'éloignement croissant des usines de fécule et de l'évolution des conditions de vente. Certains exploitants ont délaissé la fécule et se sont tournés vers d'autres débouchés. Les surfaces de pommes de terre de conservation et de demi-saison ont ainsi augmenté de 11 %.

• Meilleure résistance globale des légumes destinés au marché du frais

Les surfaces de légumes destinés au marché du frais ont mieux résisté que celles des légumes de transformation (- 14 %). En tête de ce type de légumes se trouve toujours la salade.

Les surfaces développées en salade ont cependant nettement diminué entre 2000 et 2010 (- 41 %), une diminution plus marquée qu'au niveau national. D'un point de vue spatial, les surfaces des exploitations ayant leur siège dans les deux grands pôles de production de salade de la région, Chailly-en-Bière et la plaine de Montesson, ont mieux résisté que le reste de la région. Les surfaces développées en salade y ont baissé, mais de façon moins importante que dans le reste de la région et leur part dans la production régionale de salades a nettement progressé, entre 2000 et 2010, atteignant en 2010 36 % pour Chailly-en-Bière et 22 % pour Montesson/Carrières-sur-Seine.

La concurrence sur le marché régional et national des laitues de pleine saison est vive. Elle se traduit régulièrement par des destructions aux champs, surtout au mois de juin quand la production bat son plein dans toutes les régions. Les campagnes 2009 et 2010 n'ont pas échappé à ce phénomène. En outre, la production francilienne, orientée vers le marché du frais, doit faire face à la concurrence particulière des produits prêts-à-consommer de la quatrième gamme, dont le marché s'est encore développé au cours des années 2000.

Principaux légumes cultivés

légumes	superficies développées (ha)
salades	1 124
haricots verts	415
autres légumes	323
oignons blancs	239
radis	221
petits pois	185
épinards	184
autres oignons	178
asperges	132
choux verts	123

Source: Agreste-Recensement agricole 2010

Le recensement agricole ne permet pas de distinguer précisément, par légume, les surfaces destinées à la transformation et celles destinées au marché du frais. A l'exception de la salade, la plupart des légumes principaux cultivés dans la région (haricots verts, oignons, petits pois) est en partie destinée à la transformation, ce qui explique une part de la diminution de leurs surfaces. Mais la part destinée au marché du frais, si elle a mieux résisté, a tout de même également baissé. Ainsi, dans les exploitations spécialisées en grandes cultures, les emblavements en légumes frais de plein champ entrant en rotation avec d'autres cultures ont diminué de 23 %.

Le radis a progressé dans le classement des légumes cultivés en Île-de-France, même si la super-

ficie développée en radis a un peu diminué (- 10 %). A l'inverse, la progression de l'asperge dans ce classement correspond à une augmentation des surfaces cultivées entre 2000 et 2010 (+ 58 %), une évolution d'autant plus remarquable que la tendance est inverse au niveau français (- 37 %). Cette progression des surfaces cultivées en asperge est particulièrement marquée dans les départements des Yvelines et du Val-d'Oise.

• Des systèmes de production légumière variés

Les systèmes de production légumiers sont très divers. On peut globalement distinguer trois grands types d'exploitations produisant des légumes : les exploitations de grandes cultures avec des légumes de plein champ, les exploitations spécialisées en production légumière et les exploitations mixtes.

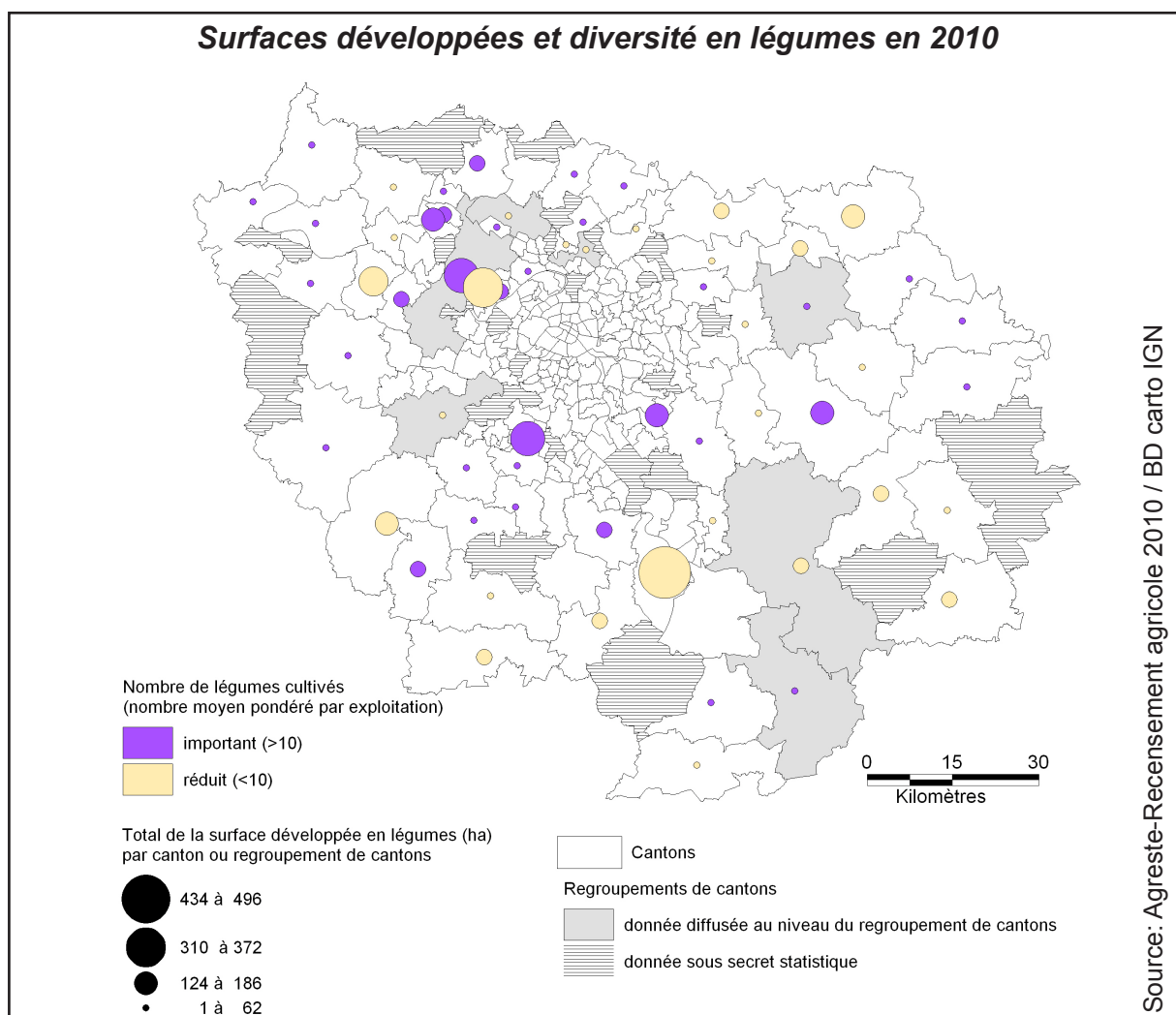
Les exploitations de grandes cultures avec des légumes de plein champ ne cultivent généralement que quelques légumes, pour la transformation et/ou le marché du frais. Il s'agit de cultures largement mécanisées. Ce type d'exploitations, localisées surtout dans le nord de la Seine-et-Marne, a été touché par la crise des légumes de transforma-

Pour les exploitations spécialisées en cultures de légumes (OTEX* maraîchage ou spécialisation en légumes de plein champ), la décennie 2000-2010 a été difficile, même si leurs surfaces totales en légumes ont moins diminué que celles des exploitations de grandes cultures (- 24 %). Leur nombre a en effet baissé de façon notable (- 44 %). Cette estimation, réalisée à partir des OTEX, est à prendre avec précaution. Néanmoins, elle traduit à la fois un agrandissement de ces exploitations spécialisées et l'existence de réelles mais anciennes difficultés pour la production légumière. D'une part, les exploitants franciliens sont soumis à une forte concurrence de la part de produits nationaux ou importés. D'autre part, la pression foncière qu'ils subissent leur cause de nombreuses difficultés, tant pour la vie de leur exploitation au quotidien que pour sa transmission et sa reprise. Les surfaces en légumes, traditionnellement implantées près de Paris, dans des zones où la pression foncière est très importante, se sont aussi développées dans des zones plus éloignées de Paris, où la pression foncière se renforce avec le développement de l'urbanisation.

* voir définition page 16



Surfaces développées et diversité en légumes en 2010



Pour faire face à la concurrence, les exploitants essaient de produire des primeurs et d'allonger les périodes de production des légumes, notamment en installant des serres. Les surfaces en légumes sous serres ou abris hauts, tous types d'exploitations confondues, ont augmenté entre 2000 et 2010 de 29 %, alors que la surface totale de légumes régressait. Ces surfaces restent cependant très modestes dans la région et ne représentent que 2 % du total des surfaces emblavées en légumes. De plus, l'augmentation des surfaces sous serre entre 2000 et 2010 pourrait être sur-estimée, car le recensement agricole 2000 a eu lieu juste après la tempête de 1999, qui avait endommagé de nombreuses serres.

• Bonne résistance des exploitations spécialisées en salade

Au sein des exploitations spécialisées en légumes, on trouve sché-

matiquement deux sous-types d'exploitations. Le premier est tourné vers une gamme de produits réduite. Les cressonnières en sont un exemple. Situées principalement dans le département de l'Essonne, deuxième département producteur de cresson au niveau national, elles rencontrent des difficultés notables.

Les exploitations spécialisées en culture de salades sont un autre exemple d'exploitation très spécialisée de la région. Il s'agit de structures cultivant des légumes de plein champ, avec très peu ou pas de serres. Leurs productions sont destinées au marché du frais. La surface principale en légumes des exploitations spécialisées en salades dans le pôle de Chailly-en-Bière est presque stable entre 2000 et 2010. Dans la plaine de Montesson, elle a augmenté. Ces évolutions sont le signe d'une bonne résistance de ces exploitations, malgré les difficultés rencontrées.

A l'intérieur de ce type d'exploitations, les systèmes de produc-

tions sont variés et la spécialisation n'empêche pas une certaine diversité des assolements. Globalement, à Chailly-en-Bière, les exploitations, assez éloignées de Paris, disposent de suffisamment de surface pour pouvoir introduire des céréales dans leur rotation. En moyenne, les exploitations de cette commune produisant de la salade cultivent 35 % de leur SAU en céréales en 2010. Ce n'est pas du tout le cas à Montesson, où le foncier est davantage sous pression urbaine et où il y a plus d'exploitations légumières diversifiées.

• Evolutions contrastées des exploitations légumières diversifiées

Le second type d'exploitations spécialisées en légumes est constitué d'exploitations cultivant une gamme de légumes parfois très large.

Ainsi, à Mandres-les-Roses/Périgny-sur-Yerres, le nombre moyen de légumes cultivés par les exploitants est de 32. Ce nombre est certainement un peu en-deçà de la réalité, car le questionnaire du recensement 2010 ne détaille pas l'ensemble des légumes. La zone maraîchère du nord-ouest des Yvelines et de la vallée de l'Oise est également constituée principalement d'exploitations de ce type. En 2010, sur 165 exploitations ayant plus de 50 % de leur SAU cultivée en légumes, au moins 86 cultivaient plus de 20 légumes différents.

Pour les exploitations ayant la majeure partie de leur SAU cultivée en légumes, en dehors des grands pôles de production de salade, l'effectif a diminué de 38 %, et la surface totale en légumes (non développée) de 28 %. Cette estimation n'est pas satisfaisante, car elle prend en compte des exploitations qui ne cultivent qu'une gamme très réduite de produits. Les différences entre les ques-

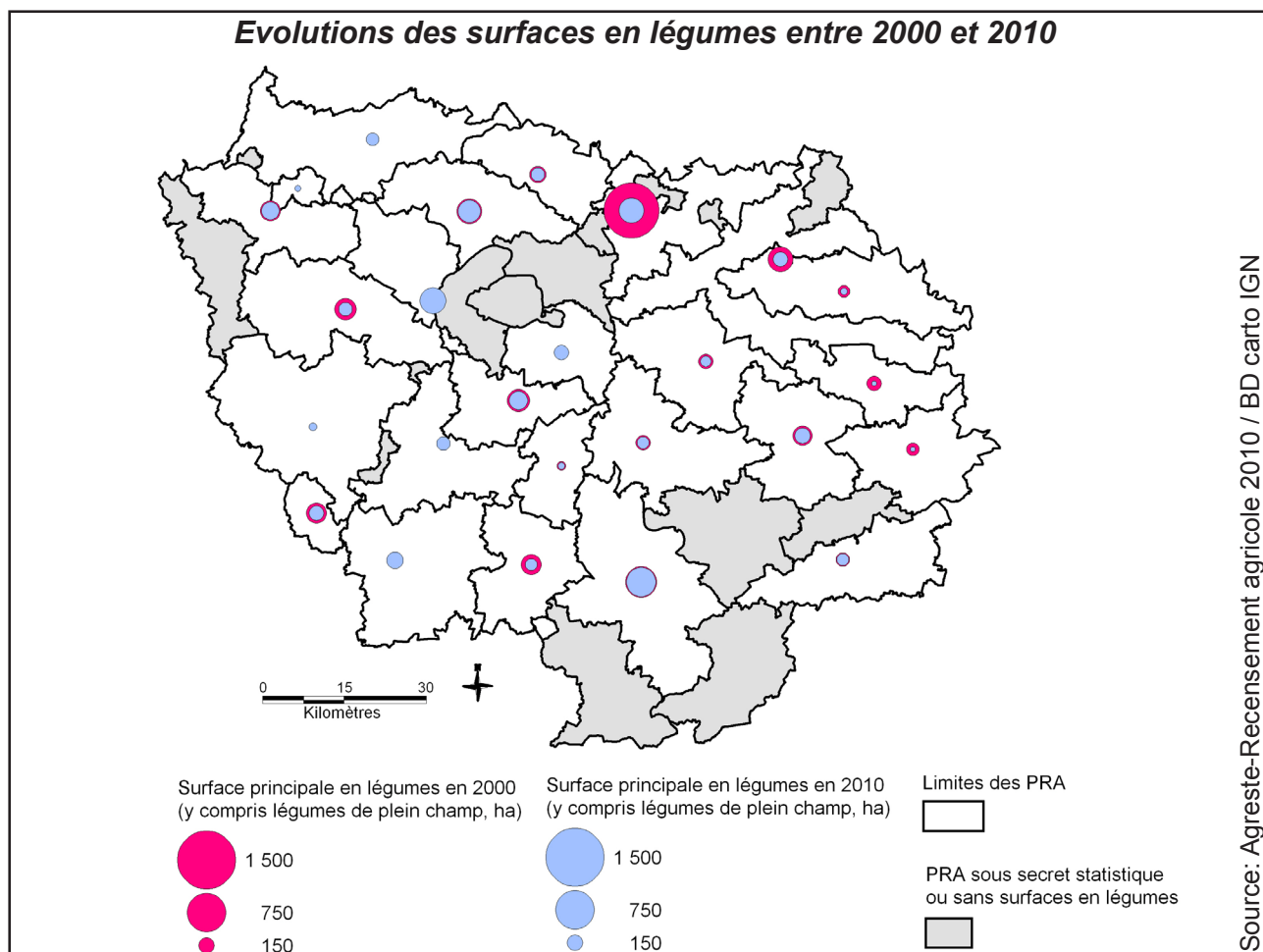
tionnaires des recensements de 2000 et de 2010 rendent en effet très difficile toute distinction en fonction du nombre de légumes différents cultivés. Par ailleurs, la moyenne régionale est fortement influencée par l'évolution de quelques exploitations relativement isolées géographiquement, qui avaient en 2000 de vastes surfaces en légumes. En enlevant les 3 principales d'entre elles, la diminution de la surface totale n'est plus que de 15 %. Enfin, les évolutions sont loin d'être homogènes géographiquement. Les exploitations ayant leur siège à Cergy ou à Neuville-sur-Oise ont par exemple augmenté leur surface en légumes (+ 10 %). L'hétérogénéité géographique des évolutions des exploitations maraîchères a des causes multiples. Elle dépend notamment du niveau de protection des terres agricoles dans les documents d'urbanisme, mais aussi des politiques de soutien à l'activité maraîchère qui y sont menées, de la fonctionnalité de ces terres et des

possibilités ou non d'agrandissement sur place des exploitations.

• Bonne résistance des exploitations mixtes grandes cultures/maraîchage

Les exploitations mixtes, combinant grandes cultures et maraîchage, semblent avoir mieux résisté que les exploitations spécialisées. La définition des surfaces «maraîchères» dans le recensement agricole rend leur approche complexe. Cependant, en 2000, 104 exploitations ayant déclaré des serres ou des légumes de maraîchage avaient plus de 50 % de leur SAU en grandes cultures. En 2010, elles sont encore 93. Leur effectif n'a donc baissé que de 11%. Leur surface en légumes de maraîchage et serres a augmenté de 54 % et leur surface totale en légumes a progressé de 19 %. Environ la moitié de ces exploitations déclarent cultiver plus de dix légumes différents.

Evolutions des surfaces en légumes entre 2000 et 2010



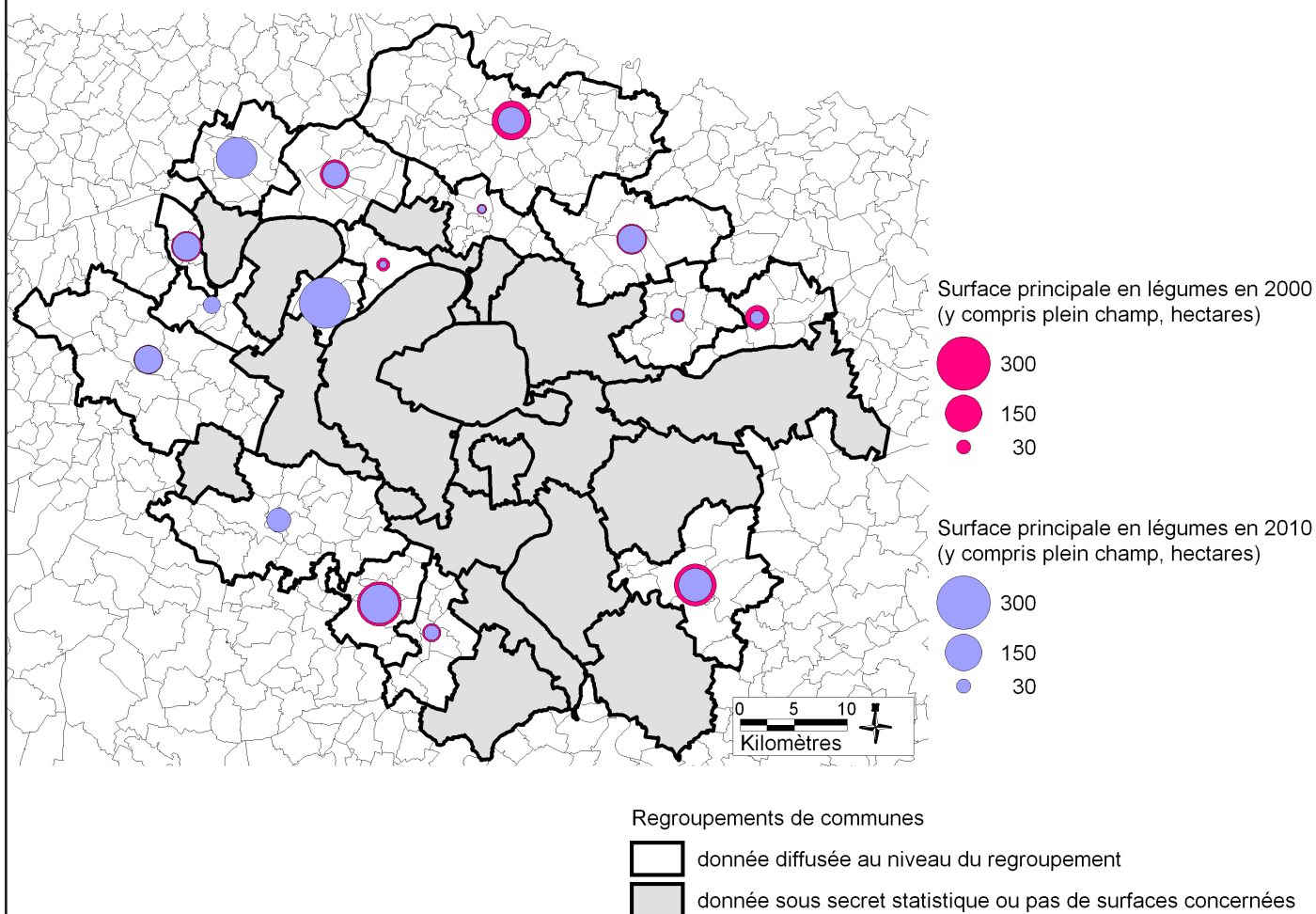
La part des surfaces de légumes maraîchers ou sous serre de ces exploitations atteint 13 % de la sole régionale totale de légumes (y compris légumes de transformation) en 2010, la part de l'ensemble des superficies en légumes (maraîchers, sous serre ou de plein champ) étant de 17 %.

La bonne résistance globale de ces structures est liée à deux phénomènes. D'une part, des exploitations existant déjà en 2000 se sont maintenues voire développées. D'autre part, de nouvelles exploitations sont venues renouveler partiellement l'effectif. L'origine des exploitations mixtes ne peut pas être tracée avec le recensement agricole. Il est impossible de dire si ce sont des exploitations qui étaient mixtes

dès leur création, ou s'il s'agit plutôt d'exploitations de grandes cultures ayant évolué vers le maraîchage, ou l'inverse. Certaines exploitations de grandes cultures trouvent un intérêt à se diversifier en développant un atelier de maraîchage, avec parfois une commercialisation en vente directe. Inversement, des exploitations maraîchères situées en zone sous forte contrainte urbaine peuvent s'agrandir en reprenant des terres dans des secteurs où le foncier est plus accessible. Le développement de grandes cultures leur permet alors de diversifier leurs assolements et leurs sources de revenu et/ou de gérer au mieux leur calendrier de travail entre leurs divers sites de production.

Les productions légumières ont globalement encore souffert entre 2000 et 2010. La crise a été particulièrement grave pour les légumes de transformation cultivés par les exploitations de grandes cultures. En revanche, même si le secteur maraîcher a globalement encore connu des difficultés importantes, certains types d'exploitations semblent avoir assez bien résisté. Le recensement agricole ne permet de cerner que très partiellement et imparfaitement ce phénomène. Vu la demande croissante des Franciliens en matière de produits commercialisés en circuits courts, les résistances pourraient se renforcer dans les années à venir.

Evolutions des surfaces en légumes à proximité de Paris entre 2000 et 2010



Source: Agreste-Recensement agricole 2010 / BD carto IGN

■ Déclin des cultures fruitières traditionnelles

En 2010, l'Île-de-France ne compte plus que 169 exploitants produisant des fruits, sur une surface de 1 029 hectares. Ils étaient encore 284 en 2000 sur une surface de 1 386 hectares. Pour les vergers, la baisse des surfaces est de 25 %. Le rythme s'est cependant ralenti par rapport à la période précédente : entre 1988 et 2000, ces surfaces avaient diminué de 35 %.

• Développement des pommiers à cidre et des noisetiers

En 2010, la surface de poiriers et de pommiers en Ile-de-France représente les trois-quarts de la surface régionale de production de fruits, une part qui reste prépondérante mais en légère diminution par rapport à 2000. Les superficies des poiriers ont diminué davantage que celles des pommiers de table entre 2000 et 2010 (- 50 % contre - 31 %). La poire

est en effet un produit qui continue à être moins apprécié par les consommateurs que la pomme. Il semble y avoir eu progression de la production de pommes à cidre en 10 ans. En 2000, les pommes à cidre n'étaient pas individualisées dans le questionnaire du recensement agricole, mais la surface déclarée en « autres vergers », dont les pommiers à cidre, était de 78 hectares. La surface recensée en pommes à cidre en 2010 est de 114 hectares. Leur part dans l'ensemble des productions fruitières atteint 11 %. Cette progression peut être due à une recherche par les exploitants de débouchés à plus forte valeur ajoutée.

Les cerisiers arrivent en quatrième position des cultures fruitières de la région. La surface de cerisiers a moins diminué que celle des pommes et celle des poires de table (-15 %). Sa part progresse donc légèrement et atteint 5,5 % de la surface régionale de cultures fruitières. Mais l'ensemble des

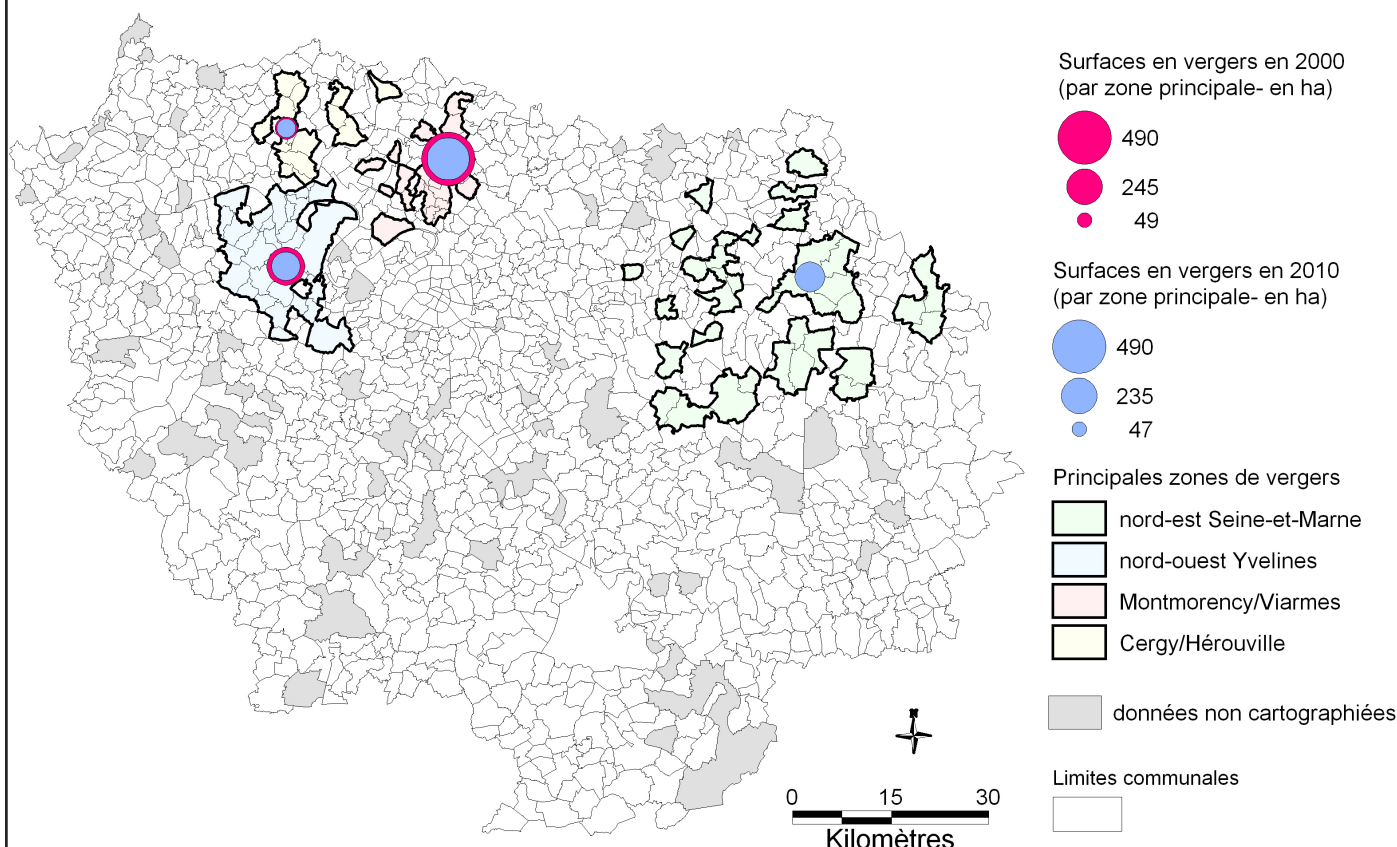
Principales productions fruitières

Cultures	Surfaces (hectares)
Pommiers de table	466
Poiriers	206
Pommiers à cidre	114
Cerisiers et girottiers	58
Noisetiers	48
Prunier	38
Framboisier	37

Source: Agreste-Recensement agricole 2010

fruits rouges ont cédé du terrain entre 2000 et 2010 (- 41 %) et perdu leur quatrième place. Les noisetiers, quasi-inexistants en 2000, ont en revanche nettement progressé. Leur surface représente 4,5 % de l'ensemble des surfaces fruitières. Le marché de la noisette semble actuellement porteur, du fait d'une demande croissante des industriels. Il s'agit également d'une production bien mécanisable.

Evolutions des surfaces en vergers entre 2000 et 2010



Source: Agreste-Recensement agricole 2010 / BD carto IGN

• Recul marqué des pôles traditionnels

D'un point de vue géographique, contrairement aux productions légumières, les principaux pôles de production fruitière ont encore fortement reculé entre 2000 et 2010. Le nord-ouest des Yvelines et le secteur de Montmorency/Viarmes, soumis à une pression foncière urbaine particulièrement forte dans certaines communes, ont enregistré une diminution des vergers de près de 35 %. À l'inverse, dans le nord-est de la Seine-et-Marne, où la production fruitière est plus dispersée, les vergers ont progressé de 25 %. Ceci est dû en partie au développement des nouveaux vergers. C'est là que se trouvent 42 % des surfaces de pommiers à cidre. Dans le reste de la région, la diminution des surfaces en vergers est proche de la moyenne régionale.

Les productions fruitières telles que pommes et poires ont le désavantage (par rapport aux légumes et à la salade en particulier) d'être des produits pour lesquels l'atout fraîcheur lié à la proximité entre lieu de production et lieu de consommation est peu important. Les pommes et les poires sont en effet des produits qui se conservent bien. Et les fruits franciliens arrivent sur le marché assez tardivement, quand les productions des régions plus méridionales sont déjà bien présentes. De plus, les difficultés de main d'oeuvre impactent particulièrement ce type de production.

• Recul des exploitations spécialisées

Les exploitations des grands pôles traditionnels (nord-ouest des Yvelines et secteur de Montmorency/Viarmes) sont aussi celles qui sont le plus spécialisées. Dans le département des Yvelines, la moitié des exploitations ont des surfaces fruitières qui occupent plus de 50 % de leur SAU. Elles mettent en valeur 60 % des surfaces en fruits du département. Dans le département du Val-d'Oise, ce même type d'exploitation cultive 75 %



©Pascale Margot-Rougerie

des surfaces fruitières. Ce chiffre n'est que de 32 % en Seine-et-Marne.

Par rapport à 2000, ce type de structure a perdu du terrain (- 350 hectares), notamment dans les Yvelines. En Seine-et-Marne, la surface totale en fruits des exploitations plus diversifiées a augmenté de 9 %, et elle n'a diminué que de 2 % dans le Val-d'Oise. Pour les exploitations ayant plus de 50 % de leur assolement occupé par des grandes cultures, on constate une érosion, tant en effectif qu'en surfaces fruitières, mais celle-ci est moins forte que la tendance générale du secteur. Aussi, la part de ce type d'exploitation s'est renforcée et atteint 31 % de la sole fruitière en 2010, contre 24 % en 2000.

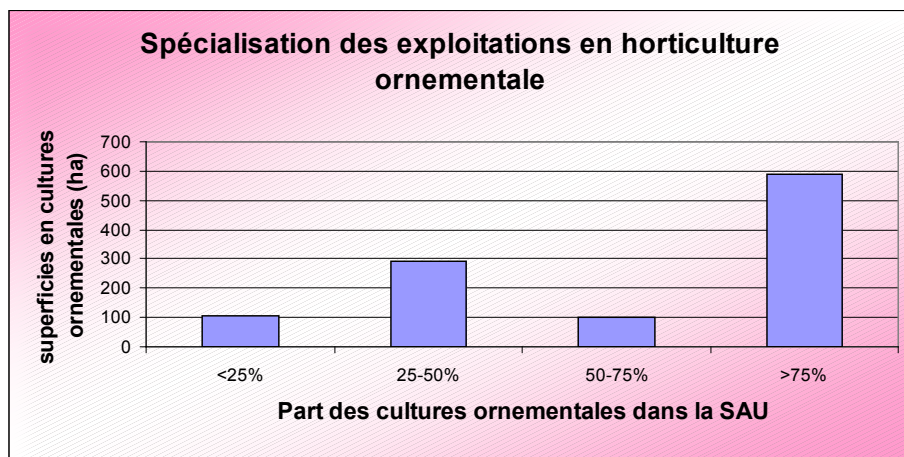
■ L'horticulture ornementale en difficulté

L'analyse du secteur floricole à partir des données des recensements agricoles de 2000 et 2010 est rendue très délicate du fait d'une certaine confusion dans les surfaces déclarées pour les recensements soit en fleurs ou plantes ornementales, soit en pépinières ornementales. Afin de raisonner à champ constant, l'analyse portera sur l'ensemble des cultures de fleurs, de plantes ornementales, de pépinières ornementales, fruitières et forestières. Les superficies ainsi définies ont diminué d'environ 30 % en 10 ans. Le secteur de l'horticulture ornementale a donc encore reculé entre 2000 et 2010. La concurrence des pro-

duits importés est particulièrement forte dans ce secteur, notamment pour les fleurs coupées.

• Résistance du pôle de Mandres-les-Roses

Les cultures floricoles des trois principaux pôles traditionnels de production que sont Mandres-les-Roses/Périgny, Grisy-Suisnes et Groslay ont fortement reculé : les surfaces auraient baissé au total d'environ 65 %, d'après les données des recensements agricoles. De fait, seul Mandres-les-Roses/Périgny paraît demeurer un pôle horticole, malgré les difficultés rencontrées. La production ornementale en région Île-de-France est maintenant largement atomisée et dispersée. Elle n'est totalement absente que de quelques secteurs (Gâtinais, Brie Humide). De plus, le fait que les surfaces soient localisées au siège d'exploitation incite à une analyse prudente des exploitations de type pépinières, qui peuvent avoir plusieurs gros sites de productions assez éloignés les uns des autres. Le département du Val-d'Oise semble avoir augmenté ses surfaces en horticulture ornementale. À l'inverse, le département de l'Essonne paraît avoir connu plus de difficultés que les autres départements de la région. Les surfaces sous serre ont un peu augmenté (+ 9,5 %). Cette progression, modeste (12 hectares), est nettement inférieure à celle connue sur la même période pour les légumes.



Source: Agreste-Recensement agricole 2010

• Présence notable d'exploitations diversifiées

Un nombre important d'exploitations ayant des surfaces en horticulture ornementale est spécialisé dans le domaine. Les structures qui consacrent 100 % de leur SAU à ces productions cultivent 47 % de la sole ornementale totale de la région. Cependant, la part des exploitations plus diversifiées est loin d'être négligeable. Les exploitations ayant moins de 50 % de cultures ornementales dans

leur SAU cultivent tout de même 37 % de l'ensemble de ces surfaces. Ces exploitations ont des profils variés. Par exemple, les exploitations de Groslay ont aussi des surfaces de vergers. Plus dispersées géographiquement, certaines exploitations ayant des grandes cultures pratiquent l'horticulture ornementale. Les exploitations consacrant plus de 50 % de leur SAU aux grandes cultures cultivent 28 % de l'ensemble des surfaces en horticulture ornementale de la région.

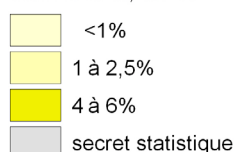
La part des exploitations spécialisées et celle des exploitations plus diversifiées ont peu évolué depuis 2000. On notera cependant que les exploitations ayant des surfaces en horticulture ornementale et plus de 50 % de leur SAU en grandes cultures ont diminué en nombre et en superficie entre 2000 et 2010, mais leur part s'est renforcée, passant de 18 % à 28 % de l'ensemble de la sole régionale. Elles ont donc globalement mieux résisté que les autres exploitations horticoles.

■ Importance des grandes cultures pour l'ensemble des filières franciliennes

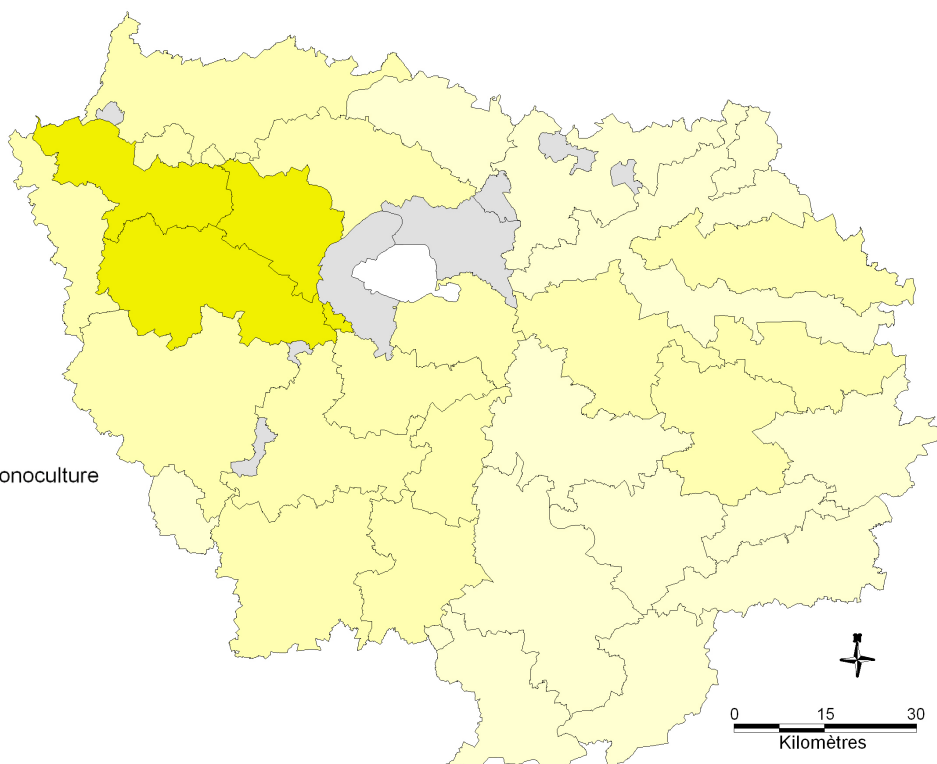
La présence des grandes cultures en Île-de-France s'est encore nettement renforcée en 10 ans. Leur part dans l'assolement régional a augmenté, mais aussi le rôle joué par des structures combinant cultures «spécialisées» et grandes cultures au sein de chaque filière. L'avenir des filières dites «spécialisées» dépend aussi des exploitations mixtes et du développement de la diversification.

Part des superficies en monoculture en 2010

Part des superficies en monoculture dans la SAU, en %



Limites des PRA



Source: Agreste-Recensement agricole 2010 / BD carto IGN / INSEE

Pratiques culturales

■ Très peu de monoculture

La part du blé tendre dans la SAU francilienne est importante, mais les exploitants le cultivent en rotation avec d'autres cultures. D'une façon générale, la monoculture est marginale en Île-de-France. 1,5 % seulement de la SAU a été emblavée avec la même culture annuelle de 2007 à 2010, toutes cultures confondues, d'après le recensement agricole. 1 % seu-

phénomène demeure cependant marginal et semble plutôt résulter de situations individuelles isolées pour les grandes cultures. Le recensement agricole ne donne pas plus d'informations sur les successions culturales.

■ Une part importante de sols non labourés

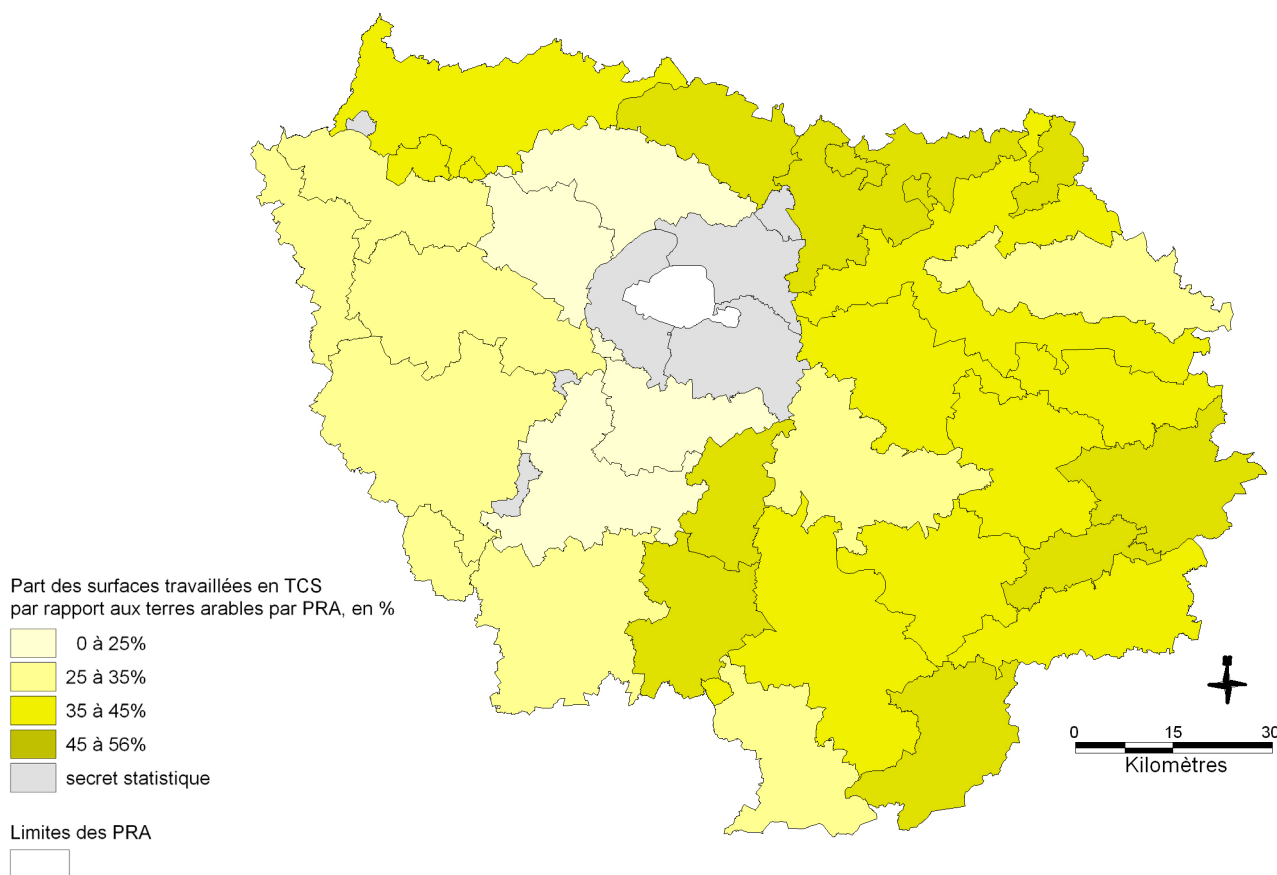
50 % de la SAU est labourée en Île-de-France. Près de 40 % des surfaces en cultures annuelles sont concernées par un travail du sol réduit (travail sans labour ou avec retournement superficiel).

Inversement, le non-labour n'est pas privilégié par les exploitants en agriculture biologique. Environ 30 % de leurs surfaces arables, y compris non biologiques, sont cultivées avec des techniques de conservation ou par semis direct. Le labour est en effet un moyen mécanique de lutte contre certains adventices.

■ Couverture du sol hivernale : bonne présence des CIPAN

La place des cultures d'hiver étant importante en Île-de-France, la problématique de la couverture du

Surfaces travaillées avec des techniques de conservation des sols en 2010



lement des exploitations classées dans l'OTEX «spécialisation en céréaliculture et oléo-protéagineux» ont déclaré au recensement plus de 50 % de leur SAU en monoculture. Il s'agit d'abord d'exploitations de taille modeste (moins de 75 hectares).

Au sein de la région, le nord des Yvelines est légèrement plus concerné par la monoculture. Le

2,5 % ne sont pas travaillées (semis direct). De nombreux exploitants ont adopté des techniques de travail du sol de conservation. 1300 exploitants conduisent plus de la moitié de leur SAU avec ces techniques. Il s'agit d'abord d'exploitations de taille assez importante. 50 % de ces exploitations ont en effet une SAU supérieure à 150 hectares.

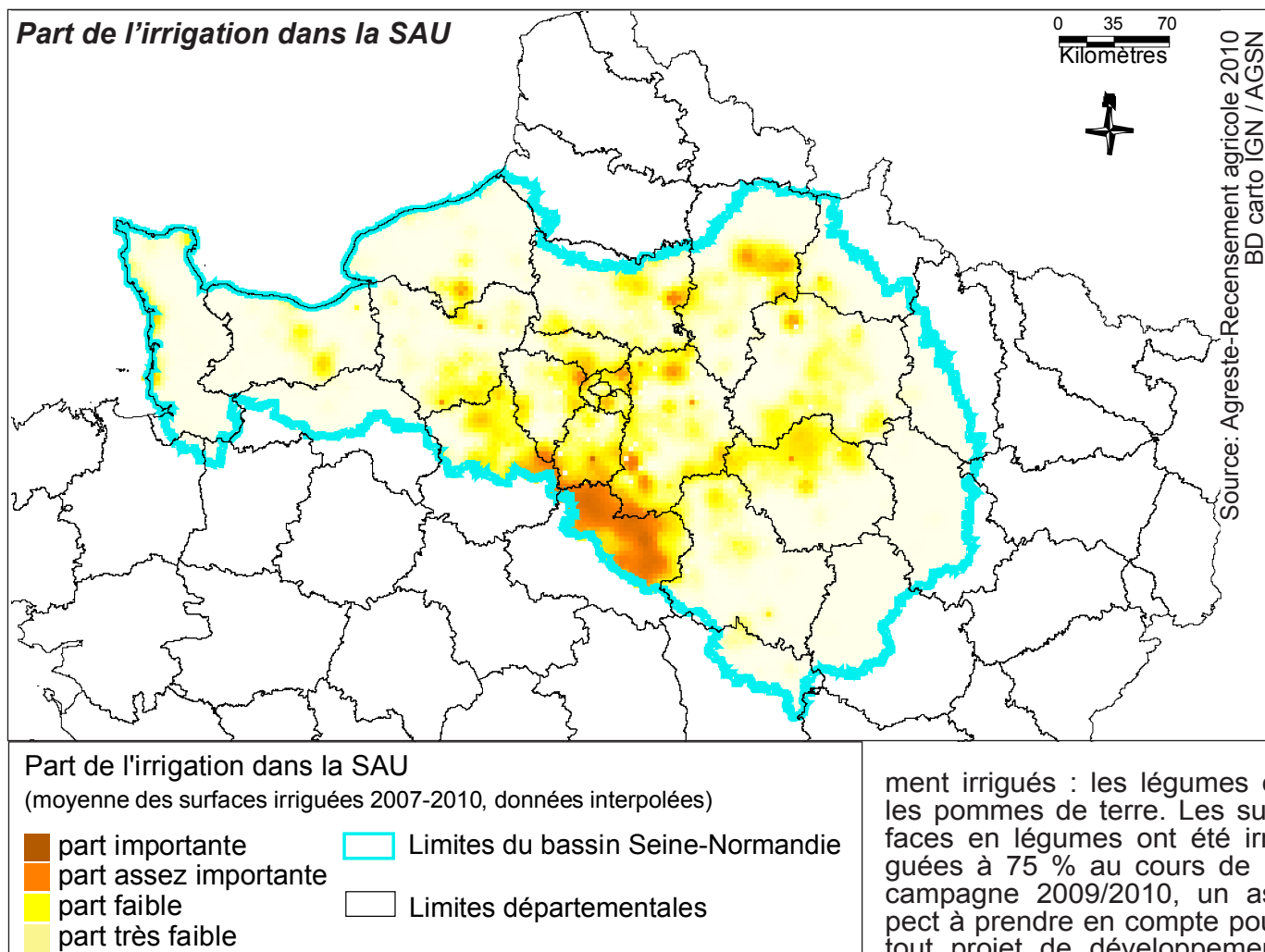
sol hivernale se pose avec moins d'acuité que dans d'autres régions. On peut estimer qu'environ 25 % de la SAU de la région sont potentiellement non cultivés l'hiver. La moitié bénéficie d'un couvert végétal implanté pour piéger les nitrates (CIPAN). Les CIPAN se sont largement développés depuis 2000, puisqu'ils ne couvraient alors que 2,5 % de la SAU.

Bien sûr, cette évolution est au moins en partie liée au respect des obligations imposées par la directive nitrates en zone vul-

■ Une irrigation raisonnée

Vu le climat et les types de sol de la région, les exploitants

2010. 96 % de la sole céréalière n'a pas été irriguée cette année-là. Inversement, deux types de cultures sont couram-

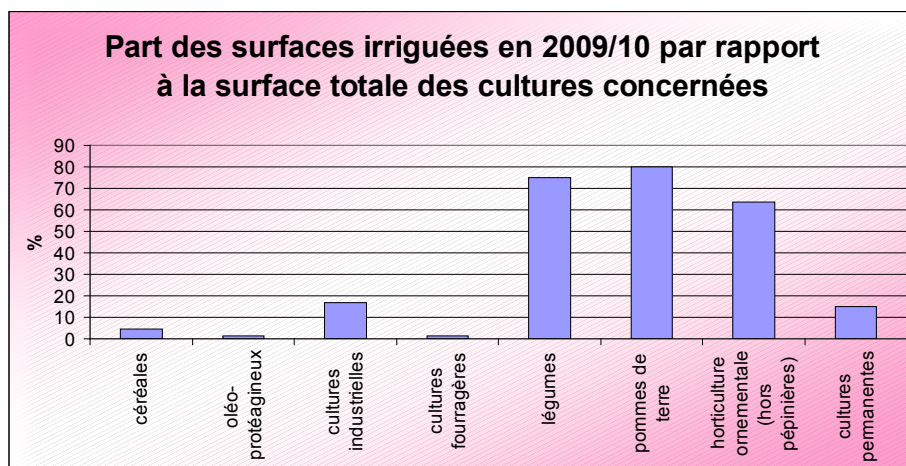


néable. D'un point de vue géographique, la carte de la part des CIPAN dans la SAU est très liée à celle des cultures d'été. On trouve logiquement plus de CIPAN dans les secteurs de grandes cultures betteravières et/ou légumières. Les parcelles laissées avec des résidus de la précédente culture non enfouis sont beaucoup plus rares (4 % de la SAU). La pratique des cultures dérobées est anecdotique. Le recensement agricole ne donne pas d'information sur les autres types de couverture hivernale du sol (repousses de colza par exemple).

d'Île-de-France n'ont pas fortement recours à l'irrigation. 5 % de la SAU a été irriguée en

ment irrigués : les légumes et les pommes de terre. Les surfaces en légumes ont été irriguées à 75 % au cours de la campagne 2009/2010, un aspect à prendre en compte pour tout projet de développement de maraîchage.

Par rapport à 2000, la tendance est à une augmentation globale de la sole irriguée. La SAU



Source: Agreste-Recensement agricole 2010

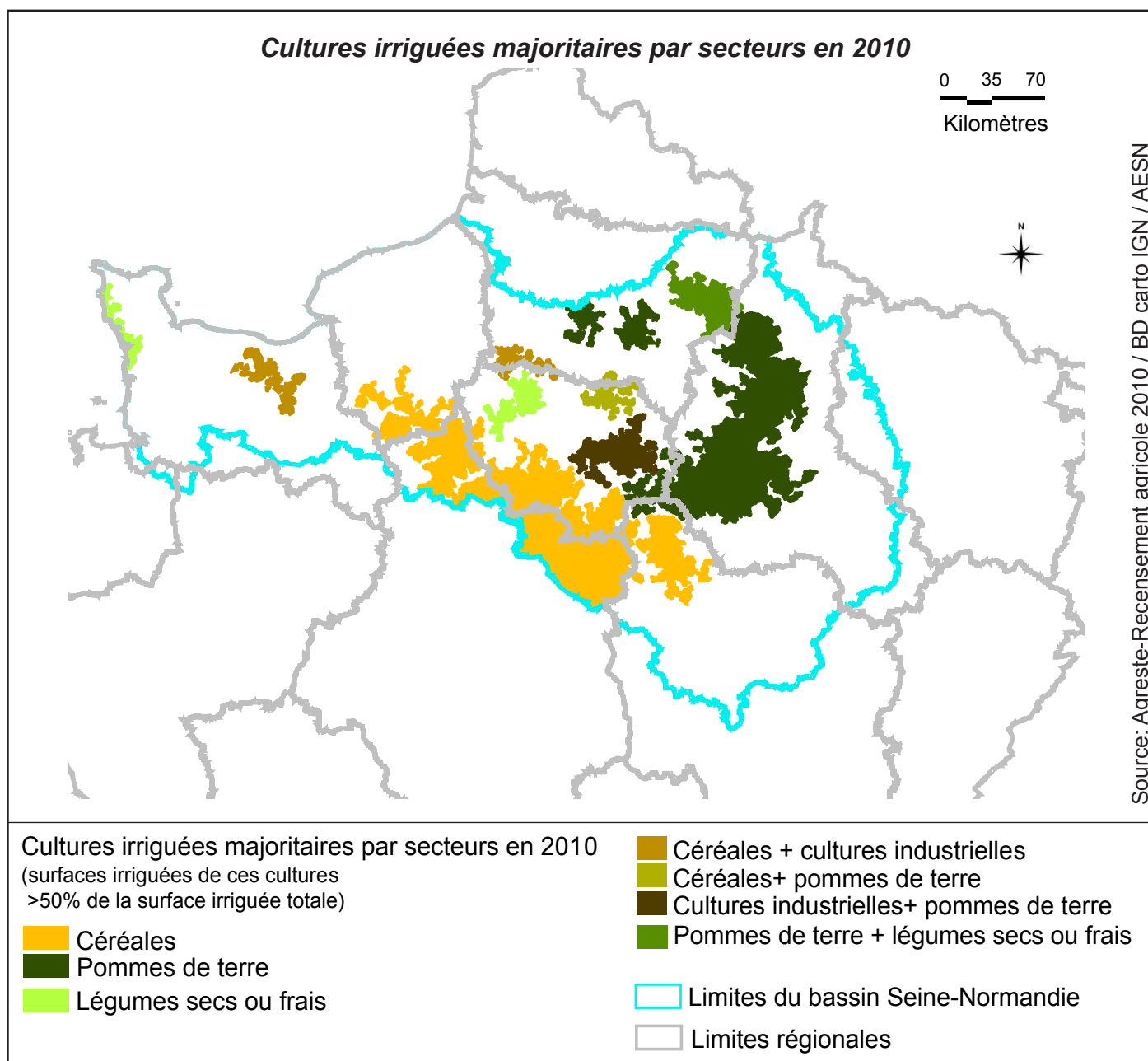
totale irriguée a augmenté de 56 % entre 2000 et 2010, une évolution en partie conjoncturelle. En effet, l'année 2000 a connu un printemps et un début d'été plutôt pluvieux alors que 2010 a été plutôt une année sèche, avec un printemps sec qui a poussé les exploitants à irriguer certaines céréales à paille très tôt. Le recensement agricole 2010 comporte également des éléments sur les

surfaces irriguées totales en 2008 et 2009, et elles sont nettement moins fortes que celles de 2010. A l'inverse, l'été 2010 a été assez arrosé, ce qui peut expliquer en partie que le maïs ait été nettement moins irrigué en 2010 qu'en 2000.

D'une façon plus structurelle, la diminution des surfaces en légumineuses et la faible évolution des emblavements de betteraves

et pommes de terre sont à l'origine d'une baisse ou au moins d'une stagnation des surfaces irriguées pour ces productions. Cependant, les cultures céréalières secondaires qui se sont développées entre 2000 et 2010 sont plus souvent irriguées que le blé tendre, entraînant une augmentation des surfaces irriguées, en année sèche au moins.

Cultures irriguées majoritaires par secteurs en 2010



Méthodologie/Définitions

■ Recensement des superficies

Dans le recensement agricole, deux types de superficies sont recensées :

- La superficie des cultures principales. Au cours d'une campagne agricole, une parcelle donnée peut avoir été occupée par un seul type de culture, ou par plusieurs types de cultures. S'il y a eu plusieurs types de cultures, la surface n'est pas comptée deux fois ou plus : on recense la superficie de la culture principale, celle dont la production annuelle atteint la plus grande valeur.

- Les superficies développées. Pour les légumes destinés à l'alimentation humaine, on recense aussi le détail des superficies développées. La superficie développée d'une culture est égale à la somme des superficies nettes occupées au cours de la campagne agricole par cette culture, autant de fois qu'elle a donné lieu à une récolte différente. L'ensemble de ces superficies est affecté à la commune où l'exploitation a son siège, et non là où elles sont réellement. Les cartes de superficies présentées sont toutes des surfaces au siège d'exploitation.

■ Liste des légumes recensés

La liste des légumes recensés en 2010 comportait 61 items correspondant à des types de légumes différents et/ou à des modes de production différents de certaines légumes (fraises sous serre/ en plein air). Les superficies développées des autres légumes ont toutes été regroupées en un seul item. Aussi, le recensement agricole permet d'avoir une idée du nombre de légumes différents cultivés par les exploitations qui cultivent des légumes présents

dans la liste, mais pas par les exploitations qui cultivent d'autres types de légumes (des légumes « anciens » notamment). Toute analyse à ce niveau doit donc rester prudente. Par ailleurs, le cresson n'est pas recensé en tant que tel dans le recensement agricole. Celui-ci ne permet donc pas de mesurer les difficultés de cette culture dans la région.

■ Distinction entre les parcelles consacrées au maraîchage et les parcelles de plein champ

La distinction entre maraîchage et plein champ se fonde sur une seule définition. Une parcelle est considérée en maraîchage quand elle est toujours consacrée à des légumes au fil des campagnes. Quand les légumes sont cultivés sur des parcelles affectées à d'autres cultures, soit pendant la même campagne, soit lors de campagnes précédentes ou suivantes, ils sont recensés comme légumes de plein champ. La définition des légumes de maraîchage est donc très restrictive, et doit être analysée avec la plus grande prudence. Aussi dans notre analyse nous nous sommes peu servi de cette définition, excepté pour tenter d'approcher l'évolution des exploitations ayant des grandes cultures et des ateliers de maraîchage selon la définition du recensement.

■ Superficies des plantes condimentaires

Les données du recensement 2010 semblent partielles. Les superficies destinées à la transformation ont été recensées, mais celles destinées au marché du frais sont vraisemblablement sous-évaluées. La différence d'approche par rapport à 2000 ne permet pas de cerner les évolutions de ce type de productions.

■ Evolutions des superficies en horticulture ornementale

Il faut considérer les chiffres d'évolution comme une estimation, à tous niveaux géographiques, car les effectifs sont devenus si faibles qu'une erreur ou un oubli peuvent fausser significativement les résultats.

Par ailleurs, en l'absence de détail dans le recensement agricole, il n'est pas possible d'analyser quels types de productions ornementales résistent bien, voire se développent.

■ Typologie des OTEX (orientation technico-économique des exploitations)

Depuis 1978 est appliquée au niveau européen une classification (typologie) des exploitations agricoles dont le but est de les répartir selon leur spécialisation et leur dimension économique. La classification des exploitations agricoles reposait jusqu'à présent sur la structure de la marge brute standard (MBS) des exploitations. La réforme de la politique agricole commune de 2003 instituant le découplage des aides liées à la production a conduit à abandonner le concept de MBS au profit de la production brute standard (PBS). Il en découle une nouvelle typologie européenne des exploitations agricoles.

Le recensement agricole recueille des informations sur les structures des exploitations (surfaces cultivées, effectifs d'animaux présents). Afin de déterminer la dimension économique de l'exploitation et sa spécialisation, il est nécessaire de sommer toutes les productions présentes. Cela est possible en affectant à chaque donnée de structure un coefficient représentant le potentiel de production unitaire de chaque spéculation : les coefficients de PBS. Ceux-ci sont des coeffi-

OTEX France nomenclature nationale	Regroupement utilisé dans cette analyse
Exploitations spécialisées en grandes cultures = Exploitations spécialisées en céréaliculture et en culture de plantes oléagineuses et protéagineuses + Exploitations spécialisées en autres grandes cultures (dont exploitations spécialisées en culture de légumes frais de plein champ).	Exploitations spécialisées en grandes cultures = Exploitations spécialisées en céréaliculture et en culture de plantes oléagineuses et protéagineuses + Exploitations spécialisées en autres grandes cultures (sauf exploitations spécialisées en culture de légumes frais de plein champ).
Exploitations spécialisées en culture de légumes = Exploitations spécialisées en culture de légumes d'intérieur + Exploitations spécialisées en culture de légumes de plein air	Exploitations spécialisées en culture de légumes = Exploitations spécialisées en culture de légumes d'intérieur + Exploitations spécialisées en culture de légumes de plein air + Exploitations spécialisées en culture de légumes frais de plein champ.

cients standards à caractère volontairement structurel, calculés en moyenne sur plusieurs années. Les exploitations sont ainsi classées selon leur spécialisation : une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

Quand nous avons utilisé la typologie des OTEX dans notre analyse, nous avons effectué nos calculs à partir de regroupements d'OTEX légèrement différents de ceux de la nomenclature nationale pour les grandes cultures et le maraîchage

De plus, le but de la typologie des OTEX ainsi réalisée est de déterminer la spécialisation de l'exploitation. Il ne met pas en avant les diversifications. Aussi, afin de mieux cerner la diversité des types d'exploitations intervenant dans les diverses filières, nous ne nous sommes pas appuyés sur cette classification en OTEX. Nous avons utilisé des définitions arbitraires réalisées à partir du pourcentage des superficies de tel ou tel groupe de cultures au sein de la SAU. Le groupe « grandes cultures » a été défini de façon minimaliste, en comptabilisant les superfi-

cies en céréales, oléagineux, protéagineux, plantes à fibres et cultures industrielles destinées à la transformation, hors plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires.

■ PRA : petites régions agricoles

En 1946, l'INSEE a défini des régions agricoles (zones agricoles homogènes). La PRA est constituée par croisement du département et de la région agricole.



©Pascal Xicluna / MinAgri.fr

Cultures principales de la région Ile-de-France

Cultures	Nombre d'exploitations		Superficie correspondante (hectares)		Evolution de la superficie en pourcentage
	2000	2010	2000	2010	
Céréales	4986	4097	362966	347214	-4%
Blé tendre	4760	3956	256217	230674	-10%
Blé dur	145	405	1855	6951	275%
Orges	3288	2904	60350	66435	10%
- Orge d'hiver et escourgeon - 2010		2004		33430	
- Orge de printemps - 2010		1802		33005	
Avoine	333	326	1554	2296	48%
Triticale	52	109	428	1466	243%
Seigle	82	59	687	627	-9%
Maïs-grain et maïs-semence	2558	1995	41721	38438	-8%
Sorgho-Grain	6	14	27	61	126%
Oléagineux	3049	3007	56906	76582	35%
Colza	2890	2881	52307	70923	36%
- Colza grain de printemps et navette - 2010		23		166	
- Colza grain d'hiver - 2010		2875		70757	
Tournesol	362	331	3812	4626	21%
Lin oléagineux		57		804	
Protéagineux	2807	2259	43244	42123	-3%
Pois protéagineux	2571	1206	37356	17351	-54%
Fève, féverole	511	1351	5840	24694	323%
Plantes à fibres	142	188	1889	1945	3%
Lin textile	137	130	1809	1558	-14%
Cultures industrielles	2082	1714	43786	40836	-7%
Betterave industrielle	2026	1644	41989	39559	-6%
Plantes médicinales, à parfum, aromatiques et condimentaires	44	98	707	660	-7%
Fourrages et superficies toujours en herbe	2047	1494	22983	23340	2%
Maïs fourrage et ensilage	132	104	1600	1618	1%
Plantes sarclées fourragères	49	20	82	51	-38%
Autres fourrages annuels	28	72	96	508	429%
- Légumineuses annuelles		36		302	
- Autres fourrages annuels (hors légumineuses)		37		206	
Prairies artificielles	468	237	3077	1724	-44%
Prairies temporaires	166	361	1771	3630	105%
Superficie toujours en herbe (STH)	1735	1256	16358	15809	-3%
Pommes de terre et tubercules	599	456	3503	3324	-5%
Pommes de terre primeurs ou nouvelles	138	126	328	215	-34%
Pommes de terre demi-saison et conservation	515	381	2381	2644	11%
Féculerie	44	26	699	425	-39%
Légumes secs	19	21	160	92	-43%
Légumes frais, fraises, melons	720	437	5778	3650	-37%
Fleurs et plantes ornementales	422	237	478	558	17%
Vignes	24	18	27	26	-4%
Cultures permanentes entretenues	406	263	2456	1838	-25%
Fruits à noyaux	106	93	111	112	1%
Fruits à pépins	226	154	1174	810	-31%
Fruits à coque	14	11	10	54	440%
Petits fruits	112	76	91	54	-41%
Pépinières ornementales, fruitières et forestières	129	52	1065	536	-50%
Cultures à vocation énergétique		20		141	
Arbres de Noël-2010		17		119	
Jachères	4063	3675	38928	27203	-30%
Superficie agricole utilisée	6234	4896	583246	568836	-2%

Source : Agreste-Recensements agricoles 2000 et 2010



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAfF)
Adresse : 18, rue Carnot F- 94234 Cachan
**Service régional de l'information statistique
et économique (SRISE)**
Tél. : 01 41 24 17 00
Site internet : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
Courriel : srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directrice: Marion Zalay
Directrice de la publication : Marion Zalay
Rédacteur en chef : Sylvie De Smedt
Rédaction : Christine Cheveau
Composition : Nicolas Jeanne, Sabrina Grégoire
ISSN : 0246-1803